

SÉCHERESSE
DEPUIS LE 21 SEPTEMBRE 2023
- ARRÊTÉ DU 21 SEPTEMBRE 2023 -



Particuliers, collectivités
Usages non-économiques

Niveau CRISE

MA
COMMUNE
EST EN :

Entreprises, agriculteurs
Usages économiques



Niveau ALERTE

*Tous concernés :
protégeons nos
ressources en eau en
agissant !*



Ne pas arroser :

- **Jour et nuit** les pelouses, les espaces verts et les massifs fleuris (pleine terre et jardinière) ;
- De **09h à 21h** les potagers.



Ne pas laver ses façades, toitures et terrasses.



Ne pas remplir, ni remettre à niveau, ni vidanger sa piscine ou son bain à remous de plus 1m³



Ne pas arroser les terrains de sport sauf de façon réduite une fois tous les 7 jours de **21h à 09h** (tenir un registre).



Fermer les fontaines en circuit ouvert (privée, publique).

Ne pas irriguer les champs par aspersion de **11h à 18h** (sauf cultures dérogeables*).

L'irrigation au goutte à goutte et par micro-aspersion est autorisée.

**maraichage, arboriculture, horticulture, pépinières, maïs et soja semences.*

Ne pas arroser les terrains de golf de **11h à 19h** (tenir un registre).

Ne pas laver sa voiture chez soi.

Réduire le lavage de sa voiture en station, uniquement sur les dispositifs économes autorisés.



PRÉFET
DU JURA

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Sans oublier les gestes écocitoyens

Retrouvez toutes les informations concernant la sécheresse, tels que les arrêtés et les comptes-rendus de la cellule sécheresse, sur <https://jura.gouv.fr> ou sur le site **Propluvia**